



▶  
**Programme d'activité  
de l'Agence d'urbanisme**

▶  
**Année 2024**  
VERSION DU 19/01/2024



Agence d'**Urbanisme** de l'aire  
métropolitaine **lyonnaise**



© Shutterstock



# Sommaire



## Les trois axes forts qui structurent et donnent sens au programme d'activité 2023

4

Aurélie Magnard

### BLOC 1

#### Stratégies métropolitaines & sobriété foncière

8

Karen Mc Cormick

### BLOC 2

#### Cohésions territoriales

12

Sandrine  
Vaz-Brossard

### BLOC 3

#### Planification réglementaire & action foncière

16

Antoine  
Neto-Berenguer

### BLOC 4

#### Fabrique urbaine & urbanisme opérationnel

20

Philippe Mary

### BLOC 5

#### Accompagnement des politiques des transitions environnementales & résilience territoriale

24

Natalia Barbarino

### BLOC 6

#### Accompagnement des politiques de l'habitat & du logement

28

Vincent Couturier

### BLOC 7

#### Accompagnement des politiques de l'économie, de l'emploi et de l'insertion

32

Natalia Barbarino  
*par intérim*

### BLOC 8

#### Accompagnement des politiques de mobilité & réseaux et infrastructures

36

Patrick Brun

### BLOC 9

#### Accompagnement des politiques des solidarités, de la santé, de l'éducation, du sport et de la culture

40

Patrick Brun

### BLOC 10

#### Outils communs d'observation & déclinaisons territoriales

44

Agnès Goux

### BLOC 11

#### Partages de connaissances & d'expériences

48

Emmanuel Cellier

### BLOC 12

#### Implications dans les réseaux & démarches exploratoires

52

Sébastien Rolland

### BLOC 13

#### Ouvertures à l'Europe et au Monde

56





# Les trois axes forts qui structurent et donnent sens au programme d'activité 2024

## Un déploiement Territorial

Le programme de travail permet de consolider l'assise territoriale de l'Agence afin d'être plus que jamais « l'Agence des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise ».

Pour ce faire, l'Agence reste en appui à la Métropole de Lyon et à ses 59 communes pour accompagner la déclinaison réglementaire du PLU-H et la Modification 4 de ce document éminemment stratégique.

L'Agence confirme sa présence au sein des territoires du Rhône, notamment mise à profit pour l'élaboration du plan des mobilités du Sytral Mobilités, mais aussi pour favoriser le dialogue en marge de l'élaboration du schéma de cohérence territoriale de l'agglomération lyonnaise (Sepal) qui mobilise de nombreux acteurs et des ressources importantes de l'Agence d'urbanisme. L'articulation de ces documents avec les politiques engagées ou en réflexion de la Métropole est un axe privilégié de travail pour 2024.

L'Agence renforce également ses collaborations avec les territoires voisins à travers une présence affirmée. Les relations avec les agglomérations du Nord-Isère (Vienne Condrieu et Porte de l'Isère) se sont poursuivis, celles avec les territoires de l'Ain se renforcent avec un appui conséquent à la réalisation des inventaires ZAE de 7 intercommunalités du département. Le programme de travail développe également des missions auprès des villes-centres et des agglomérations moyennes de l'aire métropolitaine.

## Pour un accompagnement des Transitions

Le programme de travail permet de conforter le rôle d'ingénierie pluridisciplinaire. Il doit permettre à l'Agence de rester un outil innovant en mettant en synergie les échelles, les problématiques, les défis dans un processus de décloisonnement des thématiques et de renouvellement à la fois des méthodes et des connaissances. Il permet de repenser le fonctionnement de l'aire métropolitaine lyonnaise au regard d'enjeux diversifiés (mobilité, environnement, énergie, climat, alimentation, numérique...) et d'accompagner la transformation des territoires au travers de multiples « transitions ». Pour ce faire, l'Agence a réalisé de nouveaux « panneaux des transitions » autour des transitions de l'ha-

bitat mais aussi de la culture. Ce travail d'accompagnement pourra se poursuivre en 2024, sur le thème de l'eau par exemple.

Les ressources (eau, air, foncier, énergie, alimentation, biodiversité, paysage...) s'imposent comme des biens communs et des facteurs de résilience des territoires. L'Agence comptera, en 2024, la Régie de l'eau du Grand Lyon parmi ses membres. Le Programme d'activité va ainsi investir des problématiques nouvelles liées à l'approvisionnement, la gestion et l'usage de l'eau.

En déclinaison de l'objectif national de Zéro artificialisation nette, la question foncière reste une prioritaire de travail, largement développée sous l'angle de la sobriété. Les enjeux de protection des espaces non bâtis, de la stratégie agricole, de biodiversité et de végétalisation restent majeurs. L'année 2024 sera marquée par la mise en œuvre de l'Observatoire partenarial de la sobriété foncière.

La diversification et la complémentarité de l'offre de transport, la mobilité bas carbone et apaisée restent des enjeux majeurs de réflexion. Des réflexions sur une offre économique coopérative et inclusive doivent être menées dans les territoires en dialogue avec les politiques publiques locales. Le travail important mené en 2023 pour accompagner nos partenaires dans les démarches de connaissance de la logistique et d'inventaires ZAE, notamment avec la Métropole de Lyon mais aussi avec les territoires du sud de l'Ain, ou encore avec la communauté de communes Saône-Beaujolais doivent se poursuivre. La prise en compte des attentes des habitants (santé, bien-être, qualité de vie, logement, équipements et services) doit être renforcée au travers de projets privilégiant la cohésion entre tous (générations, genres, milieux...) et l'inclusion (territoriale, sociale, résidentielle, économique). À ce titre, 2024 verra le travail de déploiement de l'Observatoire partenarial des cohésions territoriales.

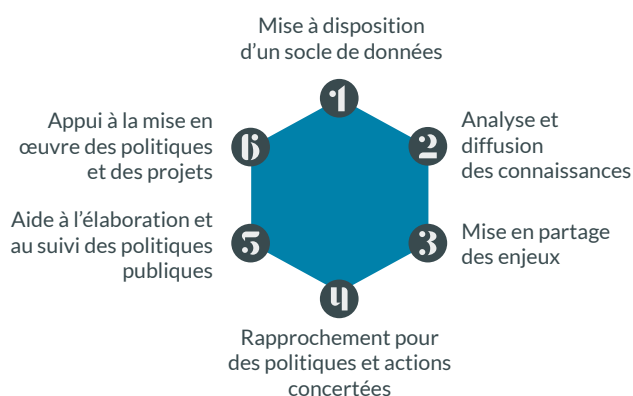


### Avec un rôle de Tiers de confiance

La vocation de l'Agence est de mettre en partage l'ensemble de ses connaissances, de fédérer un socle transversal de savoirs et de représentations afin d'alimenter les réflexions des acteurs locaux. Le programme de travail doit être l'occasion de partager une intelligence relationnelle avec l'ensemble de nos partenaires. Les scènes d'échange associant un.e élu.e de la Métropole de Lyon et un.e élu.e d'un territoire de l'aire métropolitaine (notamment dans les champs de l'habitat, de l'économie et de la mobilité) sont des scènes propices au partage des connaissances qui renforcent la dynamique partenariale des observatoires.

Ce programme permet de renforcer le rôle de tiers de confiance de l'Agence qui se conçoit comme un lieu neutre de coopération territoriale. Pour relever ces défis, il convient de renouveler nos angles d'approche, nos modes de faire, nos connaissances. L'adhésion du SD-MIS (Service départemental & métropolitain d'incendie et de secours) en 2024, vient ainsi enrichir les problématiques du Programme d'activité et constitue une opportunité de diversification des angles d'analyses.

Les méthodes de construction des projets et d'animation du dialogue entre les acteurs doivent être repensées. Il convient d'identifier les synergies avec les autres outils de l'ingénierie publique (dont A2 et Urba4) et de favoriser les mutualisations possibles auprès de chacun (professionnels et universitaires). Le travail de valorisation des missions et études doit se poursuivre par un processus de communication maîtrisé et planifié (information régulière, diffusion des travaux, rencontres et séminaires...).



### Un programme d'activité valorisant le sens partenarial des missions de l'Agence

Le programme de travail 2024 s'inscrit dans la continuité des axes forts -les 3T- validés par nos membres, à savoir, le déploiement Territorial, l'accompagnement des Transitions et le rôle de Tiers de confiance. Bien que chacun de nos membres bénéficie d'un accompagnement à la fois adapté et spécifique, les 350 missions réparties dans les treize blocs-projets qui structurent ce programme doivent garantir et préserver le sens partenarial de l'activité de l'Agence. Six grandes catégories de missions ont été identifiées. Elles sont schématiquement représentées sur ce chorème hexagonal.

Cette représentation permet de mieux identifier l'implication de l'Agence dans un éventail large des politiques publiques portées par les collectivités territoriales et les intercommunalités. Il s'agit de conforter notre positionnement « d'ingénierie des politiques publiques » relevant de domaines variés (urbanisme, habitat, mobilités, économie, mais aussi social, santé, environnement, agriculture-alimentation, éducation, sport, culture, etc.).

En matière d'observation territoriale, l'Agence met à disposition de ses membres un socle commun de données ❶ dans des champs thématiques et transversaux de plus en plus diversifiés. Elle analyse ces données et diffuse largement ses connaissances auprès de ses partenaires ❷. Elle organise également la mise en débat des enjeux auxquels sont confrontés les territoires et leurs acteurs ❸.

Dans la perspective d'accompagner l'action publique, l'Agence, par sa capacité à impulser des rapprochements entre les acteurs, amène les uns et les autres à partager leurs politiques, à enrichir leurs projets et à coordonner leurs actions ❹. Axe majeur de ses missions, l'Agence accompagne également ses membres dans l'élaboration et le suivi de leurs politiques publiques ❺. Enfin, elle les appuie dans la mise en œuvre de leurs politiques, particulièrement pour la « fabrique urbaine » ❻.

Ce « fil partenarial » est une clé de lecture de nos missions. Il permet de questionner les forces et les faiblesses du dialogue territorial au travers de l'activité de l'Agence d'urbanisme. Les besoins et les attentes de ses membres, et les échanges entre eux, doivent permettre l'iden-



tification de nouveaux axes de travail. Il s'agit de construire ensemble les enjeux de la coopération territoriale et d'en identifier les angles morts. Ce fil partenarial a été le principe proposé pour la préparation du programme de travail 2024 qui a associé l'ensemble de nos membres et partenaires.

### **2024, vers une consolidation du dialogue territorial et des coopérations à réinventer**

L'animation renouvelée d'un dialogue territorial entre les acteurs du territoire de l'aire métropolitaine permet de renforcer notre positionnement en tant qu' « Agence des territoires de l'aire métropolitaine ».

#### **Interdépendance territoriale, compréhension & partage des enjeux**

L'interdépendance fonctionnelle des territoires constitue une réalité incontestable. La mutualisation des ressources d'observation sur des champs multithématiques devient essentielle. Elle permet de partager les enjeux et devient un support d'échanges entre les acteurs.

Cette interdépendance nécessite également de travailler collectivement à la mise en cohérence des politiques publiques. Là où cette recherche de cohérence est nécessaire et souhaitée, il convient de proposer un cadre de travail aux partenaires pour définir, avec eux, un objectif adapté aux ambitions et moyens mobilisés.

Ce travail doit pouvoir contribuer à la bonne mise en œuvre des transitions (ressources, mobilités, équilibre des territoires, changement des modèles économiques...). Pour ce faire, il est nécessaire d'identifier les leviers de transformation des territoires et d'accompagner la mise en action des collectivités, en veillant à conserver une approche systémique des sujets.

Pour garantir cette collaboration et la complémentarité des territoires, le dialogue territorial doit se poursuivre et même s'amplifier. Cette démarche, doit permettre de « jouer sur la focale » afin d'analyser chaque question à l'échelle territoriale la plus pertinente ou opérante. Ce dialogue territorial doit se faire dans des formats favorisant les coopérations actives. Il s'agit de faciliter l'interconnaissance des politiques publiques et des projets portés par les uns et les autres, de partager des exemples duplicables de « prospective du présent » et d'encourager les « affinités collaboratives ».

### **Flexibilité des périmètres, agilité collaborative et formats d'échange renouvelés : « tables de coopération thématiques » et « table d'orientation annuelle »**

Le périmètre de ce dialogue territorial doit rester flexible et associer des intercommunalités voisines sur un large périmètre embrassant les influences mutuelles exercées entre les territoires de l'aire métropolitaine.

Dans cette optique, des tables de coopération « à façon », sur des thématiques et des périmètres ad hoc seront mises en place. Elles favoriseront les échanges pour susciter des coopérations à court, moyen ou long terme. Une première édition se tiendra au printemps 2024 sur la question des mobilités. D'autres tables suivront sur des thématiques prégnantes.

Dans un souci d'articulation des territoires au regard de multiples enjeux (mobilité, économie, démographie, ressource en eau, etc...), l'identification des coopérations bi - tri... - latérales autour de projets sera essentielle.

Parallèlement, une table d'orientation annuelle réunissant l'ensemble des présidents d'EPCI sera proposée en 2024 afin de partager les enjeux des transitions en cours à une vaste échelle territoriale, d'élaborer une vision prospective, de définir les thématiques et l'agenda des tables de coopération tout en dressant un bilan des actions de coopération mises en œuvre.

Dans le même temps, il sera important d'intensifier les relations avec tous les territoires concernés, en particulier ceux avec lesquels des liens méritent d'être (re)noués.

Ce dialogue pourra également prendre appui sur des démarches de coopération déjà enclenchées sur de larges périmètres : démarche inter-Scot, qui permet l'articulation des schémas de cohérence territoriale... démarche inter-PAT, qui permet un dialogue sur le thème de l'alimentation sur un large périmètre (50 kilomètres autour de la ville de Lyon). Il peut également s'inscrire dans le réseau des Villes centres et Grandes agglomérations de la région AURA en permettant de positionner le réseau Urba4 en appui de ce réseau VC&GA AURA.

### **L'Agence, un outil d'ingénierie territoriale légitime**

L'Agence a depuis longtemps diversifié, sans pour autant l'abandonner, le champ strict de l'urbanisme. En faisant de la territorialisation la clé d'action des missions menées, elle est en appui à un ensemble croissant et diversifié de thématiques, de projets et de territoires. L'Agence a ainsi démontré sa capacité d'adaptation aux besoins et attentes de ses membres.

Dotée d'une gouvernance élargie réunissant déjà plus de 50 membres et 10 partenaires associés, elle sait faire preuve d'adaptation, de réactivité et d'innovation (mise en place de dispositifs de pilotage sur mesure comme pour l'OLL par exemple). Elle est en capacité d'intégrer ou de compléter rapidement des outils et des scènes spécifiques.

Grâce à un élargissement en continu des compétences professionnelles dont elle dispose, le rôle d'appui de l'Agence est reconnu. Il est légitimé par une force de travail s'appuyant sur la connaissance, depuis plus de 40 ans, des territoires et de leurs acteurs, des retours d'expériences, des propositions méthodologiques... et ce quel que soit l'échelle de référence, de la parcelle à l'échelle régionale, en passant par l'îlot, le quartier, la commune, l'intercommunalité, le Scot ou l'aire métropolitaine.

L'animation de ce dialogue territorial vient conforter l'assise territoriale, le rôle d'ingénierie et la vocation de tiers de confiance de l'Agence. Cette mission constitue un engagement à la fois structurant et stimulant pour le programme d'activité 2024. La confiance acquise auprès de chacun de nos membres et partenaires ouvre ainsi sans aucun doute l'opportunité de fédérer autour de nouveaux « communs ».



# Stratégies métropolitaines & sobriété foncière

## Responsable

Aurélie Magnard

L'Agence d'urbanisme, outil d'ingénierie territoriale à l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise, avec sa gouvernance élargie, joue un rôle reconnu et apprécié d'appui technique et d'animation de coopérations à différentes échelles.

Au-delà des scènes préexistantes, l'Agence doit jouer en 2024 un rôle d'incubateur pour faire émerger de nouveaux espaces collaboratifs. Dans un contexte singulier en évolution, les missions « stratégies métropolitaines » regroupent une diversité de travaux concourant à une bonne appréhension des enjeux intriqués à l'échelle métropolitaine. Ces connaissances ont vocation à être consolidées par l'élargissement des observatoires, qui constituent un socle précieux pour le renforcement et le renouvellement du dialogue territorial. Des missions et scènes d'échange interterritoriales existent déjà : Scot, inter-Scot, SMT AML,...

L'Agence active parallèlement ses réseaux d'ingénierie à diverses échelles : locale (A2 réunissant Epures et UrbaLyon), régionale (Urba4, réunissant les agences de toute la région), nationale (Fnau), voire internationale (réseau Metrex).

### Impulser des rapprochements entre les collectivités et intercommunalités à travers des formats d'échange renouvelés (tables de coopération thématiques et table d'orientation annuelle)

En 2024, investissant pleinement son rôle de tiers de confiance, l'Agence poursuit l'action amorcée en 2023 autour d'un dialogue territorial renouvelé. Elle se placera en facilitatrice et en animatrice de formats de dialogue permettant un rapprochement des collectivités, au premier rang desquelles les intercommunalités. Elle s'attachera à faciliter la mise en cohérence des politiques publiques et de leurs interfaces territoriales, favorisera l'émergence et la mise en œuvre de projets communs et accompagnera les coopérations en faveur d'un urbanisme durable, permettant une adaptation aux évolutions en cours et l'économie des ressources sensibles.

Dans cette optique, deux formats de travail sont mis en place.

Des « tables de coopération » à façon, sur des thématiques et des périmètres ad hoc, favorisant les échanges interterritoriaux pour susciter des coopérations à court, moyen ou long terme. Une première édition se tiendra au printemps 2024 autour de la question des mobilités. D'autres tables suivront, sur des enjeux prégnants (eau, économie, etc).

Une « table d'orientation » réunissant les présidents d'EPCI sera proposée en 2024, puis de manière annuelle, afin de partager les enjeux des transitions en cours à une vaste échelle territoriale, d'élaborer une vision prospective, de

définir les thématiques et l'agenda des tables de coopération tout en dressant un bilan des actions de coopération mises en œuvre.

L'amplification des relations interterritoriales pourra également se concrétiser par l'accompagnement de coopérations protéiformes.

Les partenaires institutionnels et parties prenantes impliquées dans la fabrique des politiques publiques seront invitées à participer à ce dialogue.

### Faciliter les collaborations et les interactions

L'activité de l'Agence intègre des missions concourant à une bonne connaissance des interactions entre le cœur de l'aire métropolitaine et les bassins de vie voisins, soit au travers de l'accompagnement de politiques publiques, soit au travers de l'accompagnement de projets interterritoriaux. À ce titre, l'Agence, aux côtés d'Epures, continue d'accompagner la démarche inter-Scot, qui constitue une scène historique pour mettre en débat des sujets de fonds et proposer une articulation territoriale plus cohérente (12 Scot). La mise à jour du chapitre commun constitue un point clef des travaux 2024. Dans une logique d'équilibrage des fonctions entre les territoires, la question des desserements permet de nouvelles explorations (activités logistiques, enseignement supérieur). L'Agence poursuit l'appui au Département du Rhône et ses territoires dans une double approche « observation » et « appui prospectif », dans le cadre de la mise en relation des douze EPCI du Rhône.







© Métropole de Lyon - Thierry Fournier

## Des changements de paradigme majeurs à partager aux bonnes échelles

Les nouveaux défis tiennent notamment aux mutations environnementales et sociétales à l'œuvre et à la nécessaire rapidité des transitions à mettre en œuvre ; ils imposent la mise en débat de questions problématiques : préservation des ressources clefs, adaptation au changement climatique, transition énergétique... C'est dans un contexte de mutations institutionnelles et démocratiques (compétences accrues des EPCI notamment) que les membres de l'Agence souhaitent réinterroger les concepts qui ont fondé le dialogue territorial à la grande échelle au cours des dernières années : rééquilibres territoriaux, coopérations renforcées autour des ressources, de l'alimentation, des mobilités, etc. De nouveaux choix sont rendus nécessaires et il est attendu de l'Agence qu'elle puisse aider les partenaires à structurer une réflexion préalable pour préfigurer des actions adaptées au contexte évolutif : quelle nouvelle approche de la ressource sol, quels choix d'adaptation, quelles dynamiques d'accueil renouvelées (économique, démographique), quelles stratégies de réduction de l'empreinte écologique, etc.

### Le Scot de l'agglomération lyonnaise, un territoire « partenaire »

L'Agence accompagne les territoires et collectivités dans l'élaboration et le suivi de leurs documents d'urbanisme et de planification stratégique. Forte de son expérience, elle poursuit une mission fondamentale : aider les élus de l'agglomération lyonnaise à reformuler un projet territorial à l'horizon 2040, qui soit ambitieux et à la mesure des défis auxquels le territoire doit faire face : adaptation au changement climatique, sobriété foncière, rééquilibrage de l'accueil démographique et tertiaire, urbanisme favorable à la santé, mobilité décarbonée.

Accompagner les élus et les services du Sepal dans l'adoption du document d'orientations et d'objectifs induit une recherche de mise en cohérence interne (Métropole, CCEL, CCPO), accompagnée d'une coordination amplifiée avec les territoires partenaires voisins (ouest lyonnais, beaujolais, viennois, côtière de l'Ain). À cet égard, les élus du Scot comptent sur l'Agence pour mener un travail de fond au travers des missions qu'elle conduit (territoriales / thématiques) et des scènes de dialogue qu'elle anime ou appuie.

### L'observatoire partenarial de la sobriété foncière : nouvel outil au service d'un défi commun

L'enjeu d'une gestion économe de l'espace s'inscrit dans la continuité des évolutions législatives de la dernière décennie visant à lutter contre la consommation d'espaces naturels et agricoles et à limiter l'étalement urbain. Il s'agit également de promouvoir un usage plus sobre du foncier et à mettre en œuvre des actions d'optimisation, de mutualisation et de compensation, devant conduire à la neutralité foncière. Le sol, la trajectoire ZAN et la sobriété foncière constituent ainsi un sujet prioritaire pour accompagner les partenaires vers la prise en compte des enjeux de transition.

Pour poursuivre son implication sur le sujet, accompagner ses partenaires dans la réflexion collective et répondre au fort besoin d'observation, d'anticipation, d'acculturation et de sensibilisation mais aussi d'échanges et de partage entre les territoires et les acteurs, l'Agence d'urbanisme va mobiliser son expertise et sa capacité d'animation pour mettre en place un observatoire partenarial de la sobriété foncière.

Il s'agit ainsi de mettre en place un outil de suivi et de compréhension des dynamiques foncières pour analyser et suivre dans le temps les évolutions, apporter des éclairages croisés sur les usages et les fonctions du sol. Il s'agit aussi de créer un espace d'animation et de dialogue territorial permettant d'échanger et de partager des connaissances et des bonnes pratiques.



# Cohésions territoriales

## Responsable

Karen Mc Cormick

**À l'heure où les transitions écologiques et technologiques, impactent concrètement les collectivités et leurs habitants, tant en matière budgétaire, de risques sanitaires, d'emploi, de mobilité, que de confort thermique, nos modèles de fonctionnement et de développement ainsi que nos modèles culturels d'épanouissement sont mis à l'épreuve. Entre mutations structurelles et mutations conjoncturelles, il est parfois difficile d'appréhender la nature des phénomènes, tant l'intrication des politiques publiques inhérentes est forte et relève de plusieurs échelles territoriales.**

**En parallèle, la géographie dite prioritaire des quartiers populaires s'est encore élargie en ce début 2024 révélant, s'il le fallait, l'augmentation des situations de vulnérabilité et des inégalités socio-spatiales.**

Les activités du bloc-projets cohésions territoriales et sociétales s'articulent autour de deux dimensions indissociables :

- la connaissance, l'interconnaissance et l'évaluation des dynamiques à l'œuvre et des écosystèmes en présence,
- l'action, c'est à dire l'élaboration de plans stratégiques et de programme d'actions, avec des modes de faire et d'animation participative mettant en œuvre l'intelligence collective.

### Mieux nous connaître, nous comprendre et partager une culture commune des dynamiques de cohésions telle est l'ambition des démarches d'observation

La démarche observatoire est à la fois un outil de monitoring des cohésions sociales et territoriales et aussi une opportunité de dialogue et de partage d'expérience entre acteurs à l'échelle aire métropolitaine lyonnaise.

#### 2024 est l'année de la mise en place de l'Observatoire partenarial des cohésions territoriales et sociétales

L'apport de ce nouvel outil est double :

- changer le prisme d'observation, c'est à dire sortir de la logique de « Lyon et le reste de l'aire métropolitaine », pour mieux comprendre les écosystèmes territoriaux, du local au global ;
- révéler les altérités autant que les communs, les inégalités socio-spatiales, les situations de vulnérabilités face aux grandes transitions en cours, en cohérence avec le baromètre de la cohésion des territoires de l'Agence nationale de la cohésion des territoires ;
- enrichir la compréhension des phénomènes et bénéficier d'un partage de retour d'expérience.

#### Développer des approches transversales pour raisonner écosystèmes

L'approche en transversalité est la garantie de l'effet démultiplicateur des impacts du projet pour la transformation des territoires et le bien-

être des populations. Elle apporte les synergies utiles pour des organisations urbaines et rurales plus robustes, notamment face aux crises. Cela nécessite de raisonner non seulement territoire, ressources, productions, qualité du cadre de vie, mais aussi acteurs et vie locale, pour un meilleur enracinement, pour créer une culture commune du territoire, pour une meilleure conception et mise en œuvre du projet. Les transformations territoriales impliquent aussi des transformations culturelles.

#### 2024, l'année de mise en œuvre des nouveaux contrats de ville - L'observatoire des quartiers populaires

2024 permettra de finaliser le nouveau contrat de ville métropolitain pour la période 2024-2030. L'Agence prépare ainsi le monitoring des nouveaux quartiers politique de la ville retenus par l'État et autres poches de précarité que les partenaires souhaitent suivre pour la Métropole de Lyon, la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère -Capi- et Vienne Condrieu Agglomération.

#### Compléter l'approche chiffres clés, par des analyses thématiques plus approfondies et une approche qualitative sur l'analyse des liens et initiatives existantes dans et entre les territoires, leurs acteurs et habitants.

L'objectif de ces démarches d'observation est de favoriser les cohésions territoriales (accès aux services publics, aux mobilités, aux emplois, aux logements...) et de renforcer les centralités et les quartiers politique de la ville, notamment ceux où les précarités se sont renforcées.

Ainsi, en 2024, des études thématiques sont réalisées telles que : l'occupation du parc social dans les Quartiers politique de la ville -QPV- et Quartiers de veille active -QVA- ; étude rétro-prospective des ménages entrants et sortants des QPV ; approche qualitative sur les collégiens.





© Métropole de Lyon - Thierry Fournier

## Accompagner les territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise dans leurs plans stratégiques et de programme d'actions, avec des modes de faire et d'animation participative mettant en œuvre l'intelligence collective

### L'élaboration d'un récit, le projet de territoire ou plan-guide couplé à un programme d'actions

Les enjeux de cohésions territoriale et sociétale interpellent tous les territoires à toutes les échelles (quartiers, communes, intercommunalités, interterritorialité) et nécessite de se doter d'un projet stratégique et partagé, le cap, et un programme d'actions souple et évolutif pour accueillir des innovations technologiques, sociales et culturelles et les nouveaux projets. En effet, il est aujourd'hui nécessaire d'accepter la part d'incertitude qui détermine l'avenir et d'adapter nos modèles de projet de territoire vers plus de résilience et de robustesse sociale, écologique et économique

Les projets de territoire comme les plans-guides sont des outils qui permettent de partager une vision stratégique intégrant toutes les politiques publiques, pour en démultiplier les effets opérationnels.

En 2024, l'Agence accompagne la communauté de communes du Pays de l'Arbresle à une réflexion préalable à un Projet d'aménagement intercommunal partagé. À l'échelle des communes et des quartiers, l'Agence poursuit les démarches engagées sur le territoire de la Métropole (Givors, Saint-Priest, Meyzieu, Vénissieux nord, Villeurbanne et Lyon 8) et dans l'aire métropolitaine auprès de Belleville-en-Beaujolais, Chasse-sur-Rhône, Vienne, Tarare et Millery.

### Accompagner les transitions culturelles nécessaires à la conduite du changement en intégrant une dimension participative à la construction des projets de territoire et de leur programme d'actions

Elaborer les projets de territoire dans le cadre d'une démarche participative permet d'enrichir le projet notamment en intégrant la dimension gestion et usagers et de créer des effets d'appropriation et de synergies utiles à sa bonne mise en œuvre.

De nombreuses modalités de concertation ont pu être testées par l'Agence, depuis un format micro-trottoir pour les petites villes, à un format « as-sises » pour les quartiers populaires à un observatoire citoyen pour la vallée de la chimie. Ce travail se poursuit en 2024 en complément des démarches de réflexions prospectives ludiques que l'Agence a créé et adapte pour répondre aux besoins spécifiques de chacun des partenaires.

### Au-delà de la connaissance, enrichir nos modes de faire, par du partage de retour d'expérience

Parce que le partenariat c'est aussi bénéficier du retour d'expérience de chacun, l'Agence s'appuie sur son réseau européen des aires métropolitaines -Metrex-, national -Fnau-, régional -Urba4- pour mettre en place et coanimer des espaces d'échanges de bonnes pratiques à destination des territoires principalement hors de la Métropole de Lyon. Ainsi, avec la Dreal et le réseau des DDT de la région Aura, l'Agence anime et met en partage les expériences utiles réalisées dans le cadre des dispositifs Action cœur de ville-ACV- ou Petites villes de demain -PVD-.



# Planification réglementaire & action foncière

## Responsable

Sandrine Vaz-Brossard

Au sein de l'aire métropolitaine lyonnaise, l'Agence accompagne les collectivités territoriales à différentes échelles et aux différentes temporalités d'études de planification territoriale : de l'élaboration à la mise en œuvre. L'élaboration des documents de planification fait l'objet de démarches longues, avec de multiples parties prenantes. Historiquement, l'Agence a toujours accompagné des processus de planification réglementaire. Son expérience de la conception urbaine lui permet d'accompagner ses partenaires dans l'élaboration de règles correspondant à leurs ambitions de développement stratégique et dans la territorialisation des politiques publiques d'aménagement. La planification détermine un cadre et les conditions pour un développement urbain harmonieux et soutenable, tout en identifiant les leviers opérationnels pour maîtriser les échéances et le phasage de l'action sur la ville. Ces missions sont ainsi un cadre privilégié de cohérence, à portée très opérationnelle pour traduire les orientations politiques de mobilités, d'habitat, d'environnement, d'économie, de qualité urbaine des territoires et de cadre de vie des habitants. Aujourd'hui, la nécessaire adaptation au changement climatique fait bouger les lignes et l'impératif des transitions s'impose aux exercices de planification réglementaire et ce aux différentes échelles.

Les lois Grenelle, ALUR et Climat et Résilience plus récemment ont progressivement renforcé la nécessité d'une gestion économe du foncier dans les projets de territoire et les documents de la planification (SCoT, PLUi...). La sobriété foncière, la protection et la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, la lutte contre l'étalement urbain et la promotion des démarches de renouvellement urbain sont des concepts affichés et portés par les territoires. L'Agence développe aussi la connaissance et l'action foncière pour aider les territoires dans la mise en œuvre de leurs stratégies de développement. Ce bloc-projets développe ainsi le sens partenarial des missions de l'Agence dans sa capacité à construire des lieux d'ingénieries, de cultures communes et de connaissance territoriales fines pour la mise en œuvre des projets d'aménagement de planification réglementaire et pour la gestion des ressources foncières aux services des intercommunalités et des collectivités.

## Les PLUi, entre stratégie communautaire et urbanisme réglementaire

L'Agence accompagne les territoires dans l'expression d'une vision stratégique globale, à l'échelle des EPCI et la déclinaison localement, pour faciliter l'ancrage territorial, les identités et les spécificités locales.

Pour la Métropole de Lyon, l'année 2024 marquera principalement la poursuite de la modification générale n°4 du PLU-H qui implique toutes les communes, avec la prise en compte des retours de l'enquête publique prévue au printemps ; le travail sur les indicateurs du PLU-H en perspective du bilan à 6 ans prévu pour 2025 ; la traduction des nouvelles politiques publiques et également toute l'ingénierie connexe comme l'actualisation des bases de données, support pour le suivi du processus...

En 2024, l'Agence poursuit son accompagnement auprès de Bourgoin-Jallieu et engage avec Romans-sur-Isère une première adaptation de leur document d'urbanisme, avec deux modifications du PLU prévue





### De nouvelles sollicitations en 2024 pour « faire atterrir » les enjeux de Climat et de Résilience

Plusieurs communes ou intercommunalités se sont également tournées vers l'Agence pour d'ores et déjà anticiper dans leur document d'urbanisme les enjeux de transitions et d'adaptation climatique : Vienne, Chasse-sur-Rhône et Villefranche-sur-Saône, fraîchement partenaire de l'Agence, souhaitent ainsi mieux intégrer les enjeux de nature en ville et d'encadrement de la division parcellaire dans leur PLU. La Communauté de communes du Pays de l'Arbresle envisage l'harmonisation des zones commerciales au sein des PLU des communes de son territoire, afin de favoriser l'équilibre entre la revitalisation des centres de Saint Bel et de l'Arbresle, inscrites au titre de Petites Villes de Demain, et la gestion des zones commerciales plus classiques. L'enjeu de renouvellement de ces zones est ainsi posé avec un travail collaboratif qui impliquera également Epورا, en termes de stratégie foncière et de modernisation de ces zones.

### D'autres démarches de planification patrimoniale, faisant appel aux compétences de l'Agence

Fort de la connaissance acquise à travers différents exercices territoriaux de planification intégrant les enjeux de patrimoine et de paysages, l'Agence accompagne également la Métropole de Lyon et la Ville de Lyon afin de poursuivre la révision du site patrimonial remarquable SPR du Vieux-Lyon, qui sera en partie élargi à la Presqu'île/site UNESCO. Une démarche spécifique ambitieuse « l'Agora » portée par la Ville de Lyon, avec l'appui de l'Agence disposant de compétences reconnues en patrimoine et en environnement, est également lancée afin de faire remonter la parole citoyenne sur les besoins d'adaptabilité et de plus grande habitabilité au sein du site UNESCO, en prenant en compte les enjeux de rafraîchissement, de végétalisation et de confort en matière d'habitat, notamment.

### Les stratégies foncières et leur mise en œuvre : une montée en puissance progressive de l'Agence pour accompagner au mieux les territoires vers la sobriété foncière

L'année 2024 marquera l'année de lancement de l'Observatoire partenarial de la sobriété foncière, avec la mise en place de plusieurs groupes de travail thématiques associant un maximum d'intercommunalités et de collectivités, afin de partager les travaux à l'œuvre et développer des outils, méthodes et lieux d'échanges partagés pour une meilleure connaissance de la consommation et des usages du foncier. Cet Observatoire est intégré au **BLOC 1**.

En parallèle, plusieurs territoires se sont tournés vers l'Agence afin de les accompagner à plusieurs titres dans le cadre de la définition de leur stratégie foncière, que ce soit dans une approche globale et intégrée ou sur des sujets spécifiques : les missions se poursuivent ainsi pour la Métropole de Lyon, la CA Porte de l'Isère et la CA Grand Bourg. La CCVG et Vienne Condrieu Agglomération, toutes deux dotées d'un PLH réfléchissent également à l'accompagnement de l'Agence dans le cadre de la mise en place de leur futur Observatoire de l'Habitat et du Foncier (OHF), imposé par la Loi Climat et Résilience.

Plus en aval, une fois les documents de planification approuvés, l'Agence œuvre également dans la mise en œuvre des PLU(i) à travers les autorisations du droit des sols, l'aide à la construction d'outils communs en lien avec les dynamiques de stratégies foncières. L'Agence poursuivra ainsi le travail sur les capacités de développement et de renaturation pour répondre aux objectifs de la trajectoire ZAN pour la Métropole de Lyon et continuera à l'accompagner dans la mise en place, le déploiement et l'évaluation de la Taxe Majorée d'Aménagement.

# Fabrique urbaine & urbanisme opérationnel

## Responsable

Antoine Neto-Berenguer

**La multiplicité des acteurs comme l'imbrication du cadre réglementaire peuvent souvent complexifier tout type d'opération par la confrontation des représentations et intérêts qu'il génère.**

**Les désirs changent et les pratiques évoluent face au défi de l'adaptation au changement climatique : urbanisme transitoire, (re)végétalisation, explosion des mobilités actives ont un impact important sur les espaces publics et constituent un « volume autour », indispensable au bien vivre ensemble, qui fait bouger les lignes du processus de la fabrique de la Ville.**

**Aux enjeux de réduction de l'empreinte carbone et l'évolution du cadre réglementaire qui en résulte (désartificialisation, bioclimatisme, décarbonation, évolutivité des projets et des constructions, etc.) s'ajoute aujourd'hui celui du maintien des exigences par temps de crise.**

**Dans ce contexte, l'Agence accompagne les collectivités dans la mise en œuvre de démarches de conception collaborative active qui favorisent en amont la compréhension mutuelle des exigences respectives avant de s'engager dans une voie qui recueille le consensus. Il s'agit de lutter contre « l'impatience figurative », ce qui permet d'ouvrir le champ des réponses possibles en intégrant la résilience des choix et la réversibilité des actions dans le processus de fabrique de la ville. Mettre en balance ; équilibrer sans opposer, mais en combinant les approches.**

La problématique de la fabrique urbaine imprègne le programme de travail de l'Agence avec une visée opérationnelle affirmée et une approche multiscale confirmée, gage de l'intégration croisée des enjeux pour tendre le plus possible vers un « milieu ambiant » désirable et de qualité. Ce bloc-projets développe ainsi principalement le sens partenarial des missions de l'Agence dans sa capacité à impulser des rapprochements entre acteurs dans l'aide à l'élaboration et au suivi des politiques publiques, ainsi que dans la mise en œuvre de leur politiques et projets.

### Accompagner les collectivités autour de la ville « en train de se faire »

L'Agence confirme sa mobilisation transversale sur des missions de conseil, suivi et évaluation des projets urbains pour accompagner ses partenaires autour de la « ville en train de se faire ». Ce volet regroupe :

- L'accompagnement et le conseil aux partenaires, notamment dans le cadre des ateliers préalables au permis de construire (historiquement avec la Ville de Lyon, puis avec Vienne et Bourgoin-Jallieu, et avec Chasselas-Rhône depuis l'an dernier) ; via des démarches d'assistance à la négociation avec les opérateurs ; mais aussi la participation à des jurys de concours.
- La mise en œuvre et/ou Capitalisation de démarches de qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale via la défini-

tion de critères qualité, la rédaction de « memento » et cahiers thématiques ; ou encore l'animation de temps forts à destination des professionnels.

- L'AMO auprès des collectivités sur des projets urbains multi-partenariaux à visée opérationnelle dans un temps court : impulser les rapprochements entre acteurs pour proposer des orientations urbaines, assorties de points de vigilance et conditions de réalisation (« principes guides » qualitatifs) pour guider la formalisation opérationnelle.

### Réflexions autour des grands projets impactant la métamorphose de nos territoires

L'Agence poursuit sa participation à des réflexions prospectives et projets structurants qui amorceront demain un virage et/ou un nouvel avenir pour la métropole et l'aire métropolitaine, comme notamment :

- La poursuite de l'accompagnement de la Métropole autour des suites de la consultation internationale pour la Grande Porte des Alpes, via l'appui à la mise en place d'une feuille de route pré-opérationnelle et le déploiement de la réflexion sur des sites pilotes ;
- La poursuite de l'accompagnement de la Métropole et de la Ville de Lyon dans le cadre de la transformation de l'Hôpital Inter Armées Desgenettes. Il s'agira en 2024 de poursuivre le suivi de ce travail et d'accompagner vers un scénario stabilisé ;





© Métropole de Lyon - Thierry Fournier



- L'accompagnement de la Métropole et de la Ville de Villeurbanne dans une réflexion autour de l'avenir de Boulevard Laurent Bonnevey et de certains sites stratégiques de ses franges.
- La poursuite de la mise en œuvre du Plan Guide du quartier des États-Unis à Lyon par une démarche de déploiement pré-opérationnels des premiers sites de projet.

### La fabrique urbaine, écosystème pour préparer les projets résilients de demain

L'Agence confirme son expertise dans l'accompagnement de ses partenaires dans de nombreuses missions autour de la fabrique des projets urbains résilients de demain. Structuré systématiquement autour d'un entrant clé thématique ou programmatique, cet important volet d'étude regroupe :

- L'accompagnement des partenaires dans des missions de cadrage urbains et paysagers à l'échelle d'un quartier ou d'un morceau de ville. Basés sur une problématique tenant lieu d'entrant (arrivée d'un transport en commun lourd, enjeux importants d'espace public, constat d'une forte mutabilité, etc.) et associant plusieurs compétences en interne, les cadrages permettent de faire évoluer les règles du PLU et/ou de donner des cadres pour le développement à moyen terme d'un morceau de territoire ; comme notamment cette année :
  - La poursuite des réflexions engagées autour de l'évolution de la centralité Villeurbannaise avec l'arrivée du T6 et le développement de projets urbains majeurs (Gratte-ciel Nord et ACI) ;
  - La poursuite des réflexions engagées autours de l'évolution des secteurs accueillants une station de la future ligne du tramway express de l'Ouest Lyonnais, sur les territoires de Lyon, Sainte-Foy & Tassin ;
  - Les réflexions stratégiques autour de l'Avenue du Maréchal Foch, entrée de ville historique et structurante de Saint-Genis-Laval, pour soutenir la production de logements sociaux afin de répondre aux objectifs fixés par l'État ;

- Les expertises urbaines et foncières réalisées pour les villes sur des sites plus resserrés voués à muter et dont il s'agit d'encadrer le devenir à court terme via la formalisation de cahiers de charges ou la définition d'invariants à destination des opérateurs ; comme notamment cette année :

- Les réflexions sur le tènement dit « Denuzière » à Caluire, en vue d'un Appel à Projet de la Ville de Lyon pour la réhabilitation du bâtiment existant et la densification du site à dominante logement ;
- Les expertises sur 3 secteurs de renouvellement identifiés sur le territoire de la Ville de Vienne ;
- Les expertises en lien avec le plan guide du secteur des États-Unis, sur les tènements appartenant au bailleur GLH

### L'espace public & la qualité urbaine, vecteurs de transformations et d'usages renouvelés

Après une année 2023 placée sous le signe de la stratégie générale, l'Agence poursuit sa mobilisation sur les projets en lien avec l'aménagement et l'occupation des espaces publics dans la mise en place d'outils d'accompagnement à la **mise en œuvre** d'un « milieu ambiant » désirable et de qualité.

Après l'appui à l'élaboration de la « Charte des Espaces Publics de la Métropole de Lyon », l'Agence devrait ainsi rester impliquée pour accompagner sa mise en œuvre ; elle sera également appui de la Ville de Lyon dans la mise en place du plan d'action du Plan Lumière n°3.

L'Agence accompagnera également plusieurs partenaires (Métropole de Lyon, Vienne Condrieu Agglomération, Ville de Chasse-sur-Rhône) dans des démarches de guides à destination des services et acteurs de la fabrique de la ville, pour faciliter la conception et la mise en œuvre d'espaces publics de qualité.

Après avoir appuyé l'élaboration de « l'Atlas des sites d'urbanisme transitoire de la Métropole » et l'animation de la « Journée de l'urbanisme transitoire », l'Agence reste mobilisée sur la veille et l'appui à la mise en œuvre de ces dispositifs dans les projets.

# Accompagnement des politiques des transitions environnementales & résilience territoriale

## Responsable

Philippe Mary

**L'urgence climatique vient modifier progressivement, mais en profondeur, l'action locale. L'Agence accompagne ses partenaires dans le développement des politiques publiques de transitions environnementales témoignant de préoccupations et de compétences nouvelles, traversant tous les territoires, réinterrogeant la notion de développement local. Ce bloc-projets regroupe des études relevant de ce champ.**

### Stratégies et observations des transitions environnementales et des capacités de résilience

Nos territoires métropolitains, par leur fonctionnement systémique, sont particulièrement vulnérables aux modifications du climat. L'Agence anime, depuis 2019, année de la pandémie (risque systémique désormais connu !), un réseau national des métropoles compétentes en matière de prévention des nouveaux risques.

L'Observatoire métropolitain des transitions et de la résilience (OMTeR) a permis le renouvellement progressif des indicateurs de suivi de ces transitions : indicateurs des nouvelles mobilités, ceux de la société bas-carbone, du vivant, la mesure des fragilités de nos sociétés et de la pauvreté en particulier dans la crise économique et les crises sociales. Au cœur des politiques de nos partenaires, les réflexions de l'OMTeR et les jeux d'indicateurs ont vocation à être partagés avec les communes et intercommunalités qui le souhaitent. Son appareillage statistique s'étoffe encore en 2024 et propose de nouveaux indicateurs de transitions écologiques, depuis l'échelle infracommunale ou communale (indicateurs de transition de la Ville de Lyon) et intercommunale (par un Géoclip).

Les panneaux transition proposent pour 9 grandes transitions identifiées aujourd'hui, une définition, une analyse de la portée de ces changements dans la construction de nos politiques publiques locales (basée sur les 17 ODD), une cartographie et un recensement d'initiatives inspirantes développés dans nos collectivités. La transition culturelle (la dernière des transitions travaillées) éclaire l'importance des évolutions travaillant les individus et les organisations (« No culture no futur » sujet des rencontres nationales de la Fnau en 2023). L'Agence accompagnera d'ailleurs le Parc de Miribel Jonage dans sa programmation culturelle pour les années à venir.

### L'alimentation au cœur des enjeux environnementaux, socioéconomiques et fonciers de l'agriculture de demain

Une part importante de nos activités s'organise aussi autour des questions de préservation des espaces agricoles et de l'économie agricole (Penap) sous pression foncière, foncier appelé à jouer un rôle majeur dans la transition agroécologique des territoires. L'Observatoire partenarial des Espaces Agricoles, Naturels et de l'Alimentation (Opeana) travaille cette année, spécifiquement, sur l'enjeu de la préservation de la ressource en eau dans cette transition. Les questions socio-économiques sont également centrales dans la transition des modèles d'exploitation agricole en zone urbaine et périurbaine. Les territoires dotés d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) recherchent une meilleure autonomie alimentaire pour asseoir les stratégies foncières mais aussi de santé publique et de climat, sur leurs intercommunalités. L'Agence poursuit son implication dans l'animation des échanges entre les territoires au sein de l'Inter-PAT. Celui de la Métropole fera l'objet d'un accompagnement particulier pour préparer son évaluation et éclairer les enjeux de la logistique alimentaire. Le nouveau diagnostic agricole réalisé pour la Métropole est étendu au périmètre du SCoT Sepal à l'Est lyonnais et à l'Ozon. L'agriculture urbaine, très spécifique, se développe rapidement en ville et doit faire l'objet d'une stratégie foncière et économique nouvelle de la part de la collectivité publique.

### Agir à l'échelle où se posent les enjeux environnementaux

Cette année sera marquée par la nécessité de renouvellement de nos modalités de dialogue et de gouvernance entre les territoires métropolitains. Par le programme d'activités de l'Agence et l'animation des observatoires, il s'agit de trouver collectivement et aux bonnes échelles, de nouvelles capacités pour faire face aux défis d'adaptation des territoires.







© Métropole de Lyon - Laurence Danière



### **Le défi de l'adaptation des territoires et du relèvement de la biodiversité**

Le végétal et la biodiversité restent au cœur de nos travaux. Les changements climatiques et les dynamiques d'artificialisation des sols se conjuguent désormais, altérant les fonctions écosystémiques des sols. La biodiversité s'érode à un rythme inquiétant dans nos espaces de vie. L'effort de végétalisation et de renaturation doit venir restaurer, réparer partout ces espaces pour retrouver un équilibre propice à notre santé humaine dégradée chroniquement par les pollutions.

Villefranche sur Saône nous demande d'établir des règles favorables à l'arbre et à l'amélioration du cadre de vie dans son PLU. Villeurbanne souhaite poursuivre avec les services et les élus, un ambitieux plan de végétalisation. La Dreal s'appuie sur le réseau des 4 agences d'Auvergne Rhône-Alpes pour établir un guide pratique de la nature dans les petites villes et intercommunalités. Le Plan Nature de la Métropole de Lyon se structure et l'Agence poursuit son implication dans la construction des schémas directeurs des parcs en plein renouvellement. Le syndicat Mixte Plaine Monts d'Or nous associe à sa stratégie et à la réalisation d'un atlas très complet de sa biodiversité.

### **Aménagement et eau, la ressource comme droit fondamental**

Parmi les ressources les plus essentielles, l'eau doit faire l'objet de nouvelles politiques locales de gestion durable et d'aménagement du territoire plus intégrées, n'opposant plus sa protection au « développement résidentiel et économique ». L'eau en est une composante essentielle mais fragile. Les élus locaux s'inquiètent des mesures de protection les plus strictes et les agriculteurs peinent à trouver des alternatives. L'Opeana élabore cette année avec ses partenaires (Chambres d'agriculture, intercommunalités ...), un travail spécifique sur les usages de l'eau. Le champ d'expertise doit être mieux ex-

pliqué pour pouvoir nous responsabiliser collectivement. Les intercommunalités s'interrogent sur la prise (ou la reprise) de cette compétence « eau potable » comme la loi le leur permet. La Régie de l'Eau a adhéré à UrbaLyon pour anticiper les besoins des populations en eau potable de l'agglomération à l'horizon 2050 (élaboration du Schéma d'Alimentation en Eau Potable), mais aussi pour réfléchir à la sécurisation de son approvisionnement comme à celle des territoires voisins à long terme. Cet acteur public s'interroge avec nous sur le droit à l'eau, sa disponibilité dans l'espace public, Eau publique du Grand Lyon souhaitant travailler à un prix de l'eau juste pour les plus modestes et mieux connaître les formes de vulnérabilités et de pauvreté aujourd'hui et demain sur l'agglomération.

### **Réduction des GES et circularités**

Enfin, le Plan climat de la Métropole entre en révision et le SCOT de l'agglomération lyonnaise comme celui des Monts du Lyonnais souhaitent aboutir à l'élaboration d'une génération de Schéma de Cohérence mettant les territoires sur la voie de l'adaptation aux changements climatiques et à la réduction forte des gaz à effets de serre. 2024 est aussi l'année de l'obligation de récupération des déchets organiques. La Métropole de Lyon a anticipé ces dispositions et Vienne Condrieu agglomération établi une nouvelle carte des points de collecte et des parcours des agents dans l'espace public et les communes.

# Accompagnement des politiques de l'habitat et du logement

## Responsable

Natalia Barbarino

L'Agence accompagne les collectivités dans l'élaboration et le suivi de leur politique d'habitat et de logement. Elle mène également à leurs côtés des réflexions permettant de mieux comprendre les aspirations et les choix résidentiels pour tenter de décrypter les désirs d'habiter des concitoyens. L'Observatoire partenarial de l'habitat, véritable lieu d'échange et outil d'aide à la décision, permet de mettre en exergue le sens partenarial des missions de l'Agence. Il met à disposition de ses partenaires un socle commun de données et de connaissance et développe des outils de suivi des politiques locales. Ce socle de connaissance permet de mieux appréhender les dynamiques des territoires afin de relever de nombreux défis : accès et maintien dans les logements, qualité de la production, abordabilité et diversité de l'offre, réhabilitation du parc existant, adaptation aux besoins, fluidité des parcours résidentiels. Le programme d'activité 2024 vise ainsi à consolider les missions relatives à l'observation des dynamiques des territoires et à l'accompagnement des politiques publiques.

## Valorisation des dispositifs d'observation

Une large part des missions Habitat s'inscrit dans la continuité du programme de travail 2023. L'Observatoire partenarial de l'habitat conforte ses missions par la consolidation et la diffusion des connaissances auprès de nos partenaires : actualisation et amélioration de l'outil Géoclip, actualisation des portraits statistiques de territoire, développement de nouveaux indicateurs permettant de mieux qualifier les familles monoparentales, le sans-abrisme et les phénomènes de cohabitation et colocation. La publication « Déchiffrage » permet de valoriser les données du Géoclip.

La publication annuelle de l'Observatoire abordera les enjeux d'éco-rénovation dans le parc en copropriétés à travers une approche quantitative à l'échelle du carré métropolitain et une analyse qualitative avec deux groupes focus autour de la parole habitante (membres des conseils syndicaux et copropriétaires) et des entretiens avec des professionnels de l'assistance à maîtrise d'ouvrage et les professionnels de la maîtrise d'œuvre. Cette réflexion sera menée en articulation avec ABC HLM afin de faire un parallèle avec les actions menés dans le parc social. Ce travail sera présenté lors du 11<sup>e</sup> atelier-débat regroupant de nombreux acteurs du logement et de l'habitat. En 2024, l'Observatoire poursuit la consolidation de nombreux outils de suivi et de connaissance : Atlas du logement locatif social et outil cartographique identifiant les territoires favorables au vieillissement. Le déploiement de l'Observatoire territorial du logement étudiant (OTLE) confirme le rôle de l'Agence dans l'observation et l'animation des acteurs locaux (Métropole de Lyon, Crous, Université de Lyon, DDT) et nationaux. Il consolide la connaissance de l'offre dédiée

aux étudiants et poursuit le travail sur les indicateurs nationaux. Les résultats de l'enquête menée en 2023 sur les choix résidentiels des étudiants seront approfondis et valorisés. L'implication de l'Agence dans l'Observatoire local des loyers (OLL) structure une part importante de l'activité. Après avoir adapter les données mobilisées aux exigences de l'expérimentation de l'encadrement des loyers portée par la Métropole de Lyon, l'Agence porte la collecte de l'enquête 2024, la valorisation des données et travaillera au renforcement du réseau auprès des professionnels de l'immobilier.

## Accompagnement des politiques publiques d'agglomération

L'accompagnement de nos partenaires dans le suivi et la mise en œuvre des politiques de l'habitat structure également le programme d'activité. Dans la continuité de son implication dans le suivi et l'évaluation du volet habitat du PLU-H de la Métropole de Lyon, l'Agence accompagne la Métropole de Lyon dans la prise en compte des modifications des documents post-enquête publique de la modification n°4).

L'Agence accompagne également la Métropole sur le suivi et la mise en œuvre de sa politique habitat par la mise à jour, la consolidation du déploiement et la gestion des accès des outils de suivi des ventes HLM et des logements en BRS.

L'Agence accompagne aussi le Sepal dans la révision du Scot de l'agglomération lyonnaise. Elle poursuit le travail de territorialisation du projet, ainsi que celui mené sur la définition du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO). Elle reste également auprès du Sepal pour l'animation du second cycle de commissions géographiques et la préparation de l'arrêt de projet.

En 2023, la Ville de Lyon a sollicité l'Agence pour l'accompagner dans l'organisation et l'ani-





© Métropole de Lyon - Laurence Danière

mation d'un séminaire auprès des élus pour identifier les orientations de sa politique Habitat. Dans la continuité de cette démarche, l'Agence est sollicitée pour mettre en visibilité ces orientations partagées avec une déclinaison territorialisée par arrondissement.

L'Agence reste également en appui à la Maison de la Veille Sociale du Rhône dans le cadre de sa mission d'observation du sans-abrisme pour coconstruire le rapport annuel de son observatoire, consolider le recueil de données, apporter des éclairages qualitatifs en lien avec les accueils collectifs de jours et les publics « invisibles » et participer à la construction de l'observatoire du sans-abrisme suite à l'appel à projet de la FEANTSA pour la création d'une observation européenne.

Le programme d'activité permet de poursuivre l'étude sur la vacance des logements menée à l'échelle du Sepal par le biais d'une approche plus qualitative et territorialisée (zooms sur les villes de Lyon et Villeurbanne).

L'Agence va également participer à l'observation des meublés de tourisme. Les enjeux sont d'observer leur développement, de mesurer les impacts sur l'habitat et d'identifier les communes à enjeux. Pour ce faire, l'Agence va expertiser les données existantes et les modalités de mise en œuvre d'un outil d'observation.

L'accompagnement de la Métropole se poursuit par une implication sur le volet Habitat de la convention NPNRU et l'organisation de focus groupe auprès des bénéficiaires du Fonds de solidarité pour le logement (FSL) et des professionnels pour alimenter le nouveau règlement qui sera adopté en 2024 par la Métropole de Lyon.

### Un accompagnement auprès des territoires voisins

De plus, les expertises habitat s'inscrivent dans le territoire large de l'aire métropolitaine lyonnaise. L'Agence accompagne la préfiguration de l'Observatoire de l'habitat et du foncier de Vienne Condrieu Agglomération, notamment sur l'aide à la définition d'indicateurs dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau PLH.

L'Agence accompagne également les collectivités dans l'élaboration de leur stratégie foncière. Dans la continuité des travaux 2023, l'Agence poursuivra l'appui auprès de la Capi pour structurer la mise en œuvre d'un outil d'observation pour mener à bien l'analyse de la consommation d'espace et l'étude de gisement foncier toutes vocations.

### Partage de connaissance

Dans une logique de mutualisation partenariale, l'Agence assure le partage du socle de connaissances en matière d'habitat auprès d'un certain nombre de bailleurs (GLH, LMH, ABC HLM) et les accompagne au travers de différentes missions et expertises. Elle reconduit son implication auprès du CRHH (réseau Urba4) par l'organisation d'ateliers auprès des professionnels.



# Accompagnement des politiques de l'économie, de l'emploi et de l'insertion

## Responsable

Vincent Couturier

L'Agence d'urbanisme accompagne les collectivités dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur politique économique. Dans un souci d'attractivité raisonnée et d'équilibre des territoires, elle mobilise une connaissance fine et territorialisée pour étayer les réflexions liées aux stratégies de développement économique et d'implantation d'entreprises. L'Agence met ainsi à disposition de ses membres des outils d'observation, de dialogue et d'accompagnement des politiques publiques. L'Opale constitue ainsi un socle de connaissances visant l'accompagnement de ses membres vers les enjeux de circularité de l'économie, de transitions économiques ou de tourisme responsable. Les mutations territoriales et leurs conséquences en matière d'emplois et d'inclusion constituent également, pour le programme d'activité, un enjeu majeur d'analyse.

## L'Opale, un outil d'aide à la décision et de dialogue

Créé en 2000, l'Opale est un outil au service des acteurs socio-économiques et des territoires de l'aire d'attraction de Lyon. Il joue, depuis sa création, un rôle de tiers de confiance. Son partenariat s'est enrichi au fil des années et réunit aujourd'hui cinq grands types d'acteurs :

- les territoires : la Métropole de Lyon et les principaux EPCI de l'aire d'attraction de Lyon, le Département du Rhône, l'État via le Sgar et la DDT du Rhône, le Sepal, le Pôle Métropolitain et quelques communes importantes ;
- les représentants des acteurs économiques : CCI Lyon métropole Saint-Étienne Roanne, CMA du Rhône, Medef, CPME, Centre des jeunes dirigeants ;
- les acteurs de l'économie sociale, de l'emploi et de l'insertion : Pôle emploi, DDETS, Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi, Cress, Urscop ;
- les acteurs « spécialisés » : Aderly, OnlyLyon tourisme et congrès, Cecim-Observatoire de l'immobilier, Université de Lyon ;
- les acteurs experts de la statistique et de l'information économique : Insee, Banque de France, Urssaf.

## Un rôle de vigie

Cet observatoire suit la santé économique des entreprises, les mutations des territoires et les conséquences sur l'emploi et l'inclusion des habitants de l'aire métropolitaine. À travers sa note de conjoncture trimestrielle Réel, sa veille sur 160 entreprises stratégiques métropolitaines, ou la publication de nombreux notes et outils de « monitoring » (indicateurs socio-économiques, entrepreneuriat, tourisme responsable, bulletin de veille commerce...), l'Agence prend le pouls du territoire, informe et alerte

ses partenaires, afin qu'ils puissent ajuster en permanence leurs actions et adapter leurs stratégies.

En 2024, l'Opale actualisera et enrichira l'Observatoire métropolitain de l'économie à impact de la Métropole de Lyon.

Afin de suivre l'évolution économique des territoires de l'aire métropolitaine, des portraits socio-économiques de territoire seront produits au second semestre à l'échelle des Conférences territoriales des maires de la Métropole de Lyon, des arrondissements de Lyon et des EPCI qui en font la demande.

## Le décryptage de filières, leviers de la transition

Pour accompagner les stratégies des acteurs locaux, en particulier celle de la Métropole de Lyon, l'Opale poursuit son travail d'analyse des filières économiques locales. Ce décryptage des chaînes de valeur éclaire les décideurs sur nos spécificités locales et le fonctionnement de ces filières (de la ressource jusqu'à l'utilisateur final). L'objectif est de mieux comprendre pour mieux les accompagner dans l'évolution de leur modèle productif... vers un modèle plus « décarboné », plus circulaire, plus ancré localement et moins dépendant de ressources extérieures à fort impact environnemental. En 2024, l'Opale reviendra sur le sujet de l'industrie en apportant un éclairage sur les équipementiers et sous-traitants industriels. Ces activités, qui relèvent pour l'essentiel des filières mécanique et métallurgique, sont peu mises en lumière. Elles sont pourtant particulièrement présentes dans l'ensemble de l'aire métropolitaine et jouent un rôle clé dans la dynamique industrielle du territoire.

L'Opale poursuivra, en outre, l'exploration des nouvelles manières d'entreprendre, avec un focus sur l'« entrepreneuriat circulaire ».





© Métropole de Lyon - Thierry Fournier



### L'accompagnement des stratégies d'accueil économique pour une plus grande sobriété foncière

Dans la continuité des travaux engagés autour des inventaires des ZAE avec plusieurs partenaires, l'Agence poursuit son accompagnement en développant des outils d'observation pérennes pour mieux suivre l'offre d'accueil des territoires et les objectifs de sobriété foncière fixés par l'État et les documents stratégiques et de planification.

L'Agence continuera d'accompagner certains partenaires dans la construction ou la mise en œuvre de stratégies d'accueil des entreprises.

### Une analyse croisée des dynamiques du marché du travail et des enjeux d'insertion

L'économie de l'aire métropolitaine lyonnaise, dynamique et diversifiée, crée de nombreux emplois. L'inclusion dans le marché de l'emploi de ceux qui en demeurent le plus éloignés reste un enjeu majeur pour les territoires. L'Agence accompagne ses partenaires pour analyser les caractéristiques et les dynamiques du marché de l'emploi. Dans une période où les mesures pour favoriser l'accès à l'emploi des jeunes se développent fortement, l'Opale sera mobilisé pour sélectionner et produire des indicateurs de suivi pertinents de l'insertion et de la précarité des jeunes aux côtés de l'observatoire

métropolitain des solidarités. L'Opale continuera à développer son expertise d'analyse du secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE), une réponse pertinente pour un nombre croissant de personnes durablement privées d'emploi. Elle produira en 2024 une 5<sup>e</sup> édition des résultats annuels de l'IAE dans la métropole de Lyon en proposant une analyse dynamique de ce secteur qui se diversifie de plus en plus. Paraîtra également pour la première fois un panorama complet des entreprises adaptées (EA) et des établissements ou services d'aide par le travail (ESAT) qui exercent leurs activités économiques sur le territoire métropolitain avec l'appui de collaborateurs (salariés ou usagers) en situation de handicap. L'Opale poursuit également le travail engagé sur l'analyse des liens entre parcours d'insertion vers l'emploi et accompagnement pour l'accès au logement. Enfin, l'observatoire se mobilisera sur la qualification des effets de l'expérimentation Territoires zéro chômeurs de longue durée (TZCLD) sur les salariés embauchés et préalablement privés durablement d'emploi dans le quartier de Saint-Jean à Villeurbanne. Cette étude s'appuiera notamment sur des entretiens approfondis avec les salariés de l'entreprise à but d'emploi Emer-Jean créée en 2017. Cette approche qualitative sera croisée avec une analyse plus quantitative menée par la plateforme métropolitaine des TZCLD.

# Accompagnement des politiques de mobilité & réseaux et infrastructures

## Responsable

Natalia Barbarino *par intérim*

L'évolution des modes de vie, la question environnementale, les contraintes économiques et la problématique - centrale - des coûts du transport obligent à reconsidérer la vision de la mobilité quotidienne. L'Agence met à disposition de ses membres des outils d'observation et de connaissance des mobilités. Elle accompagne les politiques publiques en centrant son expertise sur les modes actifs, le renforcement des liens urbains, la reconfiguration de l'espace public, la santé et les enjeux d'intermodalité. En 2024, l'Agence poursuit son accompagnement des politiques de mobilité des partenaires notamment auprès de Sytral Mobilités, SMT AML, Métropole de Lyon, Scot Boucle du Rhône en Dauphiné et CCMP dans le cadre de l'élaboration de leurs plans de mobilités. Elle renforce son expertise sur le fonctionnement des réseaux d'agglomération et accompagne ses partenaires sur les enjeux de développement en lien avec les nouveaux projets et l'apaisement des espaces publics.

### Conforter le rôle de partenariat de l'Observatoire

Dans le cadre du socle commun des missions de l'Agence d'urbanisme, qui fonde la base du partenariat, l'Observatoire partenarial des mobilités contribue à collecter et à valoriser des données dans de très nombreux domaines. Il apporte aux membres des connaissances communes, nécessaires à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de leurs politiques publiques. L'Observatoire est aussi une scène d'échange et de partage, ouverte à tous les membres et destiné à décrypter les grandes tendances à l'œuvre sur l'aire métropolitaine lyonnaise. Doté depuis 2022 d'une gouvernance politique, il intègre désormais dans sa programmation annuelle des temps forts et des problématiques-clefs à traiter, coconstruites avec les élus-référents et les services des acteurs de la mobilité.

L'Observatoire partenarial des mobilités, animé par l'Agence, programme de nombreux temps d'échanges qui sont autant d'occasion de renforcer les objets communs d'étude et de croiser les attentes. Il réalise des publications et des synthèses ciblées qui permettent de mettre en partage les connaissances sur les pratiques de mobilité des habitants et l'évolution des offres de transport. En 2024, les partenaires de l'Observatoire ont choisi d'orienter la publication annuelle sur le « attractivité des modes T.C. routiers ». En complément de l'outil de connaissance Géoclip, l'Observatoire propose une nouvelle publication « chiffres clés » à l'échelle EPCI. À noter, que l'Observatoire logistique des biens et des services, préfiguré en 2023, sera cette année attelé à l'Observatoire partenarial des mobilités.

### Grandes infrastructures : un bien collectif à mieux partager

L'approfondissement de la crise écologique conduit les acteurs publics de la mobilité à repenser le fonctionnement des grands réseaux. Le leitmotiv des partenaires de l'Agence est bien désormais celui de l'optimisation et de la métamorphose, celui de l'intégration de l'ensemble des réseaux dans une même « toile ». L'Agence d'urbanisme renforce ses approches « connaissance et métamorphoses » pour ses membres : système RER métropolitain, report modal ferroviaire, mutation des infrastructures routières, vision prospective du réseau structurant d'agglomération, culture de la mobilité, etc. autant de sujets à mettre en commun pour forger une culture et une connaissance partagées du fonctionnement des grands réseaux.

L'Agence contribue ainsi, aux côtés de la Métropole de Lyon, à la vision stratégique du Réseau structurant d'agglomération par le biais de la mobilisation des groupes d'experts internationaux Eurocities et Metrex (démarche de benchmark sur la mutation des infrastructures routières) et par la participation aux études multimodales menées sur ce réseau.

Les enjeux de cette transition écologique induisent des investissements massifs dans les réseaux de transport public, notamment ferroviaires et connectés au ferroviaire. L'Agence poursuit dans cette perspective les réflexions sur le « système RER métropolitain » notamment pour le compte des partenaires membres du SMT pour l'AML et de la Métropole de Lyon. L'enjeu pour 2024 est de mettre à disposition des éléments de benchmark sur les améliorations d'offre ferroviaire. Il s'agit également d'observer l'évolution de la demande ferroviaire en termes d'intensité et de diversité des pratiques





entre les territoires voisins et les secteurs centraux de l'agglomération. L'Agence reste aux côtés du SMT AML dans l'exercice d'actualisation des cahiers de bassins notamment pour mener un travail sur l'analyse des correspondances horaires par gare.

### Les espaces publics : un enjeu stratégique

Les crises sanitaire et écologique ont accéléré le mouvement vers une reconfiguration des espaces publics et rendu nécessaire une révision des politiques de mobilité en faveur de villes conçues « à hauteur d'enfant », où l'unité de mesure est le « métrique piéton ». En 2024, l'Agence continue de produire de nombreuses expertises sur ce champ d'activité et ses équipes sont mobilisées sur des diagnostics pour ses partenaires en lien avec la fabrique urbaine (cf. **BLOC 4**), depuis le bassin de vie jusqu'au quartier et à l'îlot.

L'Agence poursuit ainsi, aux côtés de la Métropole de Lyon, ses travaux sur les notions de marche et de ville apaisée avec notamment un travail de réflexion sur les « magistrales piétonnes ».

L'Agence accompagne également ses partenaires sur les réflexions d'intégration des projets d'infrastructure lourde de transport en commun (métro ou tramway) et leur impact sur le traitement des espaces publics. L'Agence continue ainsi les études d'insertion urbaine TEOL avec un travail d'élargissement territorial des réflexions sur d'autres secteurs. En 2024, l'Agence accompagnera Sytral Mobilités sur une analyse des arrêts des Cars du Rhône au regard d'enjeux urbains et mobilités. Il s'agit d'esquisser un catalogue de références des espaces publics permettant de hiérarchiser les tissus et d'aborder les notions de rabattement et de services associés.

### Accompagner le Plan de Mobilité de l'agglomération lyonnaise et du département du Rhône : une mission partenariale clef

L'Agence poursuit son accompagnement auprès de l'autorité organisatrice de transports de la Métropole de Lyon et du Département du Rhône, Sytral Mobilités. Dans le prolongement

des travaux menés sous la coordination de l'établissement public depuis plusieurs années (portraits de territoire, accompagnement à la préparation du Plan de Mobilité, Capitalisation, diagnostic multithématique et synthèse cartographique), l'Agence reste en appui pour accompagner la préparation de l'évaluation et du monitoring du Plan de Mobilité.

Elle participe également aux travaux des ingénieries mobilisées pour ce vaste chantier et aux différents groupes et ateliers de travail, ainsi qu'à des temps d'échanges avec les intercommunalités et collectivités comprises dans le ressort territorial de Sytral Mobilités. En 2024, dans le cadre de l'accompagnement du Plan local de Mobilité associant le Sepal, la Métropole de Lyon et Sytral Mobilités, elle restera associée aux ateliers de consolidation par secteurs. L'Agence continue de fournir des appuis méthodologiques à ses partenaires pour un accompagnement technique des schémas territoriaux de mobilités.

Dans une optique de neutralité carbone et de cohésion des territoires, l'Agence contribue également aux réflexions stratégiques de ses membres via un travail prospectif sur l'évolution des modes de vie et leur impact sur la mobilité. Après l'identification des tendances lourdes et des signaux faibles ainsi qu'un travail en atelier permettant de définir quatre scénarii prospectifs à l'horizon 2050, l'Agence organisera en 2024, la restitution et la valorisation de ces travaux.

### Accompagnement des territoires voisins

Dans la continuité des travaux menés en 2023, l'Agence accompagne le Scot des Boucles du Rhône en Dauphiné sur une étude Mobilité. Il s'agira d'organiser des rencontres et ateliers auprès des acteurs locaux afin de produire la synthèse des enjeux et d'identifier les orientations en matière de mobilité.

Après avoir contribué à l'assistance technique du lancement du Plan de Mobilité simplifié de la Communauté de communes de Miribel et du Plateau, l'Agence contribuera au montage de séminaires d'élus et de visites de site hors CCMP afin de participer à l'élaboration des orientations stratégiques et au programme d'actions du plan de Mobilité simplifié.

# Accompagnement des politiques des solidarités, de la santé, de l'éducation, du sport & de la culture

## Responsable

Patrick Brun

**D'une part l'Agence accompagne l'observatoire des solidarités sur ses trois piliers stratégiques. Le pilier précarité et inclusion intègre tous les sujets aujourd'hui d'actualité comme les violences faites aux femmes ou le non-recours au droit. Le pilier santé et autonomie s'intéresse au public en grande précarité ou à l'offre médicale. Le pilier protection de l'enfance agit pour offrir des structures spécialisées d'accompagnement des familles ou pour prendre en charge les mineurs et jeunes majeurs en grandes difficultés.**

**D'autre part l'Agence mobilise ses ressources pour tous les sujets autour de la solidarité, de la santé, de l'éducation, du sport et de la culture pour l'ensemble de ses partenaires. L'enjeu est d'identifier les actions favorables à l'amélioration des conditions de vie des habitants quel que soit le territoire. Il s'agit également d'intégrer les enjeux de santé environnementale dans les documents de planification et les projets d'aménagement, et d'accompagner nos membres dans leur vision stratégique et programmatique des politiques sectorielles liées à la petite enfance, l'éducation, le sport ou la culture.**

## Accompagnement des politiques des solidarités

La Métropole de Lyon s'est dotée d'un observatoire afin de suivre les actions autour des solidarités. L'Agence accompagne ainsi la Métropole de Lyon dans ce suivi et fournit un socle de connaissances spécifiques. L'observatoire des solidarités couvre l'ensemble des politiques publiques dans le domaine des solidarités, que ce soit pour la protection de l'enfance, la PMI, les personnes âgées ou handicapées, la santé préventive et même l'accès aux droits ou les capacités des collèves. Cette année sera marquée par quelques nouveautés comme la création d'un baromètre des précarités, ou une grille d'évaluation qualitative autour du non-recours. Le renforcement de la connaissance est également un axe de développement. Des indicateurs autour de la prévention spécialisée seront travaillés ainsi que l'identification de sources d'informations très spécialisées internes à la Métropole ou internes à ses partenaires. Les travaux récurrents se poursuivent avec une volonté de mise à disposition d'informations publiques autour des solidarités via le Géoclip solidarité maintenant bien identifié par les communes et professionnels, mais encore sous utilisé par le grand public. Enfin l'amorce d'une mise à jour de l'atlas des solidarités sera commencée en fin d'année.

## Accompagnement des investissements publics

Avec l'évolution structurelle de la population, un pourcentage de papy-boomeur en hausse, voir plutôt de mamy-boomeuses, et de fortes incertitudes sur la volumétrie des jeunes, les collectivités s'interrogent. Les réflexions autour des prévisions scolaires et des prévisions de collégiens deviennent stratégiques. Le coût et le temps de réalisation inquiètent tous les acteurs. Cet axe est renforcé significativement. Les pratiques culturelles et l'activité sportives ne sont pas délaissés pour autant.







© Métropole de Lyon - Laurence Danière

### Promouvoir la santé par l'urbanisme

Les choix d'aménagement et d'urbanisme peuvent contribuer à relever les défis en termes de qualité de vie et d'adaptation aux changements environnementaux. Les villes concentrent en effet des opportunités pour mieux vivre ensemble, des enjeux de santé et d'environnement (qualité de l'air, environnement sonore et lumineux, préservation de la biodiversité, limitation des îlots de chaleur, etc.), ainsi que des enjeux d'utilisation de ressources (eau, sols, etc.). Les espaces urbains, notamment les espaces publics, les constructions et services urbains, nécessitent ainsi d'être conçus pour y vivre et être utilisés en toute sécurité, générer un sentiment de bien-être, favoriser la cohésion sociale, en incluant toutes les populations et en tenant compte de leurs spécificités. Autant d'enjeux déterminants pour la santé de tous les citoyens en ville... L'Urbanisme favorable à la santé (UFS) vise à tenir compte systématiquement et simultanément des conséquences sur

la santé et l'environnement de tout projet d'urbanisme (planification et opérationnel), en portant une attention particulière aux inégalités de santé. Ce concept permet de développer des pratiques d'aménagement qui tendent à promouvoir la santé et le bien-être des populations tout en respectant les trois piliers du développement durable. Plus concrètement, en agissant sur un ensemble de déterminants, intégrer la santé dans les réflexions urbaines consiste à encourager des choix d'aménagement et d'urbanisme qui minimisent l'exposition des populations à des facteurs de risque (polluants et nuisances, isolement social, etc.) et maximisent l'exposition à des facteurs de protection (pratique d'activité physique, accès aux soins ou aux espaces verts, etc.) tout en étant vigilant à ne pas aggraver des situations d'inégalités de santé. L'Agence se mobilise ainsi aux côtés de l'ARS, dans le cadre du réseau Urba4, pour sensibiliser les acteurs aux enjeux que représentent la santé et œuvre en faveur de leur intégration dans les documents de planification et les projets d'aménagement.



# Outils communs d'observation & déclinaisons territoriales

## Responsable

Patrick Brun

**L'Agence met à disposition de l'ensemble de ses partenaires des outils partagés d'observation au travers d'un socle commun de données dans des champs transversaux de plus en plus variés. Ce « socle » transversal de connaissances et de représentations, au service de tous les partenaires, permet ainsi la mutualisation des moyens. L'Agence organise également le partage et la valorisation des données et mène des analyses exploratoires dans de nouveaux champs d'observation ou de modélisation. Avec le souci de rester au plus près des territoires et de répondre de manière ciblée à leurs besoins, l'Agence apporte également ses compétences aux observatoires.**

### Capitaliser et anticiper

L'Agence a vocation à apporter à l'ensemble de ses membres un socle de connaissances et d'analyses pour les accompagner dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs politiques publiques. L'observation est un processus qui s'inscrit dans le temps et sert l'ensemble des diagnostics thématiques ou territoriaux produits par l'Agence. Il s'agit de comprendre les phénomènes passés et actuels pour mieux anticiper les évolutions à venir. L'exercice d'observation permet, bien souvent, de suivre les 35 000 communes de France pour comparer les territoires et remonter le temps sur des séries longues d'analyse. Cette maille permet tous les types de regroupement supra-communaux. Pour répondre à l'exigence des analyses infracommunales, il est nécessaire d'adapter la donnée à des périmètres fins comme les carreaux, les quartiers iris ou ceux de la politique de la ville. Pour cela des techniques, des outils et des supports informatiques de plus en plus exigeants sont nécessaires. La maîtrise des données et les limites méthodologiques qui caractérisent leurs usages sont des préalables. Il convient également d'anticiper les besoins d'observation afin

de s'adapter au mieux aux exigences des études. Chaque nouvelle source d'information doit être expertisée et nécessite de mobiliser les compétences internes ou externes pour l'exploiter au mieux. Un effort particulier est fait pour les métadonnées. La mise à niveau des séries historiques devient de plus en plus exigeante avec les fusions de communes.

Le réseau des quatre Agences s'est structuré en ce sens et permet d'optimiser et de mutualiser ces démarches d'expertise. Cette Capitalisation fédérale de l'information ne se substitue pas au travail statistique de chacun des observatoires thématiques qui doit, en son sein, continuer à investiguer de nouvelles sources de données et exploiter ses propres bases de connaissances.

Un travail plus structurel sur les bases de données de plusieurs millions d'enregistrements est en cours, pour optimiser les temps de requête.

Ce socle fédéral offre une garantie de pérennité des connaissances mobilisées et permet surtout une structuration adaptée, fiable et raisonnée des informations.





© Métropole de Lyon - Thierry Fournier



### Diffuser et accompagner

Cette Capitalisation doit permettre une large diffusion des connaissances auprès des membres de l'Agence. Ses partenaires doivent pouvoir bénéficier facilement de l'ensemble de ce socle de connaissances, soit au travers des études spécifiques (analyse des données statistiques et géographiques), soit via des supports d'information dédiés (outils ou note analytique). L'Agence a ainsi développé de nombreux supports pour faciliter l'accès à la connaissance, dont son Géoclip métropolitain maintenant clairement identifié par nos partenaires. Ce bloc-projets devra poursuivre les missions engagées, proposer de nouveaux supports d'information plus généralistes, et montrer l'intérêt des sources repérées. L'Agence accompagne ses partenaires dans l'accès et la compréhension des données mobilisées et permet une mutualisation des connaissances entre les territoires membres. Si l'Insee arrive à produire les projections sur les ménages en 2024, l'Agence s'impliquera pour diffuser autour de cette information Capitale pour les Scot, comme elle a pu le faire avec les projections de population.

### Innover et faire-valoir

L'observation est aussi un enjeu d'innovation. La transversalité des compétences statistiques et géographiques permet de croiser, de comparer, d'enrichir, d'explorer des pistes et de croiser les résultats. L'exercice d'observation impose ainsi la capacité à croiser les regards, à faire évoluer le prisme d'analyse et à coconstruire avec les

chercheurs (type Insee) de nouvelles manières d'observer en confrontant les concepts théoriques de ces institutions avec les réalités de terrain. L'équipe s'implique ainsi au niveau national pour faire entendre la voix des collectivités et des aménageurs, afin d'améliorer la statistique publique locale, et plus tard permettre aux partenaires de l'Agence d'en bénéficier. Cette posture a montré son efficacité, et place l'Agence dans une démarche d'expertise en termes de besoin et d'usage de la donnée par les fournisseurs eux-mêmes. La présence active de l'Agence dans les réseaux est alors essentielle pour progresser collectivement. Les coopérations avec l'Insee se poursuivent notamment avant les mises en production de nouveaux produits.

### Mobiliser dans les observatoires locaux

Depuis plus de vingt-cinq ans, l'Agence se mobilise au plus près des territoires pour les accompagner dans la mobilisation de données adaptées. L'Agence reste à l'écoute des besoins des acteurs locaux. Tantôt dans une logique de connaissance généraliste sur un territoire, tantôt thématique, avec une maille d'analyse parfois fine ou au contraire globale, l'Agence adapte toujours sa réponse de manière « sur mesure ». Souvent mobilisée pour suivre les évolutions d'une commune ou d'un EPCI dans le temps, le rendu s'adapte également à la commande. Il peut s'agir d'une plaquette commentée, de tableaux de suivi statistiques, d'atlas géographiques ou d'un applicatif web dédié.

# Partages de connaissances & d'expériences

## Responsable

Agnès Goux

La mutualisation et la diffusion élargie des connaissances produites est un objectif stratégique fort d'UrbaLyon. L'Agence a ainsi développé différents outils et supports complémentaires pour faciliter la mise en partage et la valorisation de ses travaux.

Grâce aux rencontres qu'elle organise régulièrement, elle œuvre au rapprochement des professionnels de l'action publique, facilite la discussion, le partage d'idées autour de problématiques communes et contribue ainsi à l'émergence de futures coopérations territoriales.

En 2024, l'Agence poursuit l'objectif de renforcer l'articulation entre la mise en partage de la connaissance et notre implication dans les réseaux et les démarches exploratoires développées dans le BLOC 12.

## Un bouquet multi médias pour une information régulière aux partenaires

Grâce au site internet et au portail documentaire, les partenaires de l'Agence bénéficient d'un accès à des ressources diversifiées : le site internet pour retrouver les dernières études et l'actualité de l'Agence, le portail documentaire pour des recherches approfondies.

À cet égard, 2023 a marqué le renouvellement du portail documentaire, plus ergonomique et plus moderne, un véritable outil de recherche et de veille au quotidien. Au-delà du fonds documentaire, en particulier l'ensemble des études de l'Agence, y compris les plus anciennes, ce nouveau portail s'est enrichi de dossiers thématiques (alimentation, espaces publics, santé culturelle...), de veilles spécialisées (planification urbaine, santé environnementale...), et d'une rubrique « retours d'expériences » mettant en vue veilles, benchmark, synthèses des séances Repères européens, en lien avec l'ouverture de l'Agence à l'Europe et au monde.

Adossées au site internet, les lettres d'information mensuelles et lettre inter-observatoires, permettent une information régulière aux partenaires.

La revue Points communs, qui s'intercale entre deux rapports d'activité, offre un nouveau regard sur l'activité d'UrbaLyon, la diversité de ses travaux et missions dans un format de type magazine, avec de nombreux témoignages et retours d'expériences, une façon de mieux se faire connaître aussi.

Enfin, dans le site internet, les partenaires bénéficient d'un espace réservé, grâce auquel ils ont accès à l'appli Géoclip, outil cartographique de données, qui leur permet en autonomie de produire des cartes et rapports sur la base de traitements de données ou d'indicateurs prédéterminés dans cette base et enrichis chaque année, voire de thèmes nouveaux en lien avec les politiques publiques.





© UrbaLyon



### Des scènes d'échanges au service d'un dialogue territorial élargi

Dans un environnement marqué par une complexité accrue des sujets, UrbaLyon offre un espace d'échanges, pour s'acculturer ensemble, discuter sur des problématiques partagées, s'enrichir enfin de l'expérience des autres, partenaires de l'aire métropolitaine ou un peu plus loin en Europe.

2024 marquera le lancement du cycle des tables de coopération, de nouveaux temps forts d'interconnaissance et de discussion tournés vers l'action (cf. **BLOC 1**).

L'Agence continuera à offrir, grâce à ses deux scènes d'échanges socles, Echanges Professionnels et Repères européens, l'accès à des contenus diversifiés qui élargissent les réflexions, et offre l'occasion de croisement des points de vue, d'un enrichissement mutuel et l'essaimage d'approches innovantes.

Comme indiqué en introduction, l'Agence veillera dans la programmation 2024 :

- à s'appuyer davantage sur sa présence dans les réseaux professionnels et universitaires, soit pour proposer de nouveaux thèmes soit pour les mettre à contribution des mises en débat ;
- à privilégier des thèmes qui font sens auprès de plusieurs partenaires et acteurs pour renforcer la dimension partenariale de ces scènes et redonner du sens à ces programmations en lien avec les lignes directrices du programme de travail.

Des premiers sujets émergent d'ores et déjà comme l'idée d'organiser une séance de Repères européens sur le thème du patrimoine urbain et de la transition écologique, sujet pour lequel la Métropole et la Ville de Lyon et l'État ont déjà exprimé un fort intérêt.

# Implications dans les réseaux & démarches exploratoires

## Responsable

Emmanuel Cellier

Au service de l'ensemble de ses partenaires, l'Agence s'engage dans de nombreux réseaux professionnels et scientifiques contribuant à la « fabrique » des territoires en transition. En relance avec les acteurs opérationnels et les établissements d'enseignement et de recherche en aménagement du territoire et en urbanisme, l'Agence explore des sujets innovants et émergents ayant rapport avec les différents champs thématiques de son programme de travail. Cela contribue à l'élargissement des méthodologies employées par les équipes et à l'approfondissement des savoirs, en vue d'enrichir l'ensemble des études conduites. À l'aune d'un laboratoire d'innovation ouverte, elle propose ainsi différents formats de travail, d'échange et de publication, en articulation avec le BLOC 11 visant à la mise en partage des connaissances et des expériences.

### Consolider notre implication dans les réseaux d'Agences d'urbanisme

La Fnau constitue un lieu privilégié d'échanges et de collaborations à l'échelle nationale. UrbaLyon s'implique plus particulièrement sur les sujets à l'agenda de son programme de travail : coopérations territoriales, sobriété foncière, planification, économie, projets urbains, documentation, prospective... L'Agence contribue aussi à certaines publications et au colloque annuel de la Fédération.

Pour assurer la cohérence des données et informations produites à l'échelle régionale, contribuer à l'amélioration de la connaissance de l'espace régional et offrir une ingénierie mutualisée au service des acteurs régionaux, les 4 agences d'urbanisme de la région Auvergne - Rhône-Alpes articulent et mutualisent leurs travaux dans le cadre du réseau Urba4. Ensemble, les 4 agences acquièrent des données, développent des outils et des méthodologies, organisent et animent des temps forts autour de problématiques qui concernent tous les territoires de l'espace régional (urbanisme favorable à la santé, planification intercommunale, revitalisation des centralités, Zéro artificialisation nette et sobriété foncière...).

L'animation et la coordination de ce réseau régional est assurée depuis plusieurs années par un salarié d'urbalyon. En 2024, la valorisation des travaux conduits en matière de transition alimentaire, ainsi que l'engagement d'une démarche portant sur la prospective 2050 de l'application du ZAN sont envisagés. Plus spé-

cifiquement, sur l'aire métropolitaine Lyon - Saint-Étienne, UrbaLyon et Epures (Réseau A2) mettent à jour, annuellement, un kit pédagogique présentant les différentes enveloppes institutionnelles, de planification, d'observations et d'études que les deux Agences utilisent dans leurs travaux d'ingénierie territoriale. Un élargissement territorial des cartes « posters » à cette échelle est en cours de réalisation afin d'éditer une nouvelle série courant 2024.

### Élargir le champ de nos réseaux professionnels

Dans une visée holistique, l'Agence est à l'écoute de l'ensemble des facteurs d'évolution qui impactent ses pratiques et champs professionnels. Ainsi, elle noue des relations avec de multiples structures dans l'objectif d'apports réciproques. Les démarches entreprises sont extrêmement diverses et sans cesse renouvelées en matière de patrimoine et d'architecture (CAUE, VAD), de ville intelligente (Tuba, Centre Erasme...), d'économie (Aderly, Aradel, Pil'es), de transition énergétique (Alec), de la fabrique urbaine opérationnelle (Serl, SPL Part-Dieu, LPA), du logement et de la politique de la ville (ABC HLM, Labo-Cités, Fédération des arts de la rue), des solidarités et de la santé (PFOSS)... En 2024, un effort particulier sera fait pour coordonner, faire vivre et élargir tous ces réseaux professionnels, avec l'objectif de produire des ateliers d'innovation collective autour de sujets émergents fédérateurs.





### Agir en proximité des réseaux scientifiques

Pour être au plus près des réflexions émergentes et des connaissances issues de la recherche, l'Agence est présente dans certaines instances de l'Université de Lyon : conseil de l'UFR « Temps & Territoires » de l'Université Lyon 2, conseil de l'École doctorale en Sciences sociales.

Elle est reconnue pour favoriser les interfaces entre recherche et pratique et contribue à l'inscription des résultats scientifiques dans le terrain concret de ses études. L'année 2024 permettra d'engager les travaux de Popsu4, conduite avec la Métropole de Lyon, l'ENTPE et l'IUL sur le thème des « transitions », et en particulier sur la régénération des zones d'activité. 2024 sera aussi l'occasion de réorienter nos partenariats de recherche-action en fonction de thématiques prioritaires souhaitées par nos partenaires.

Cette proximité avec le monde universitaire concerne enfin les étudiants qu'il s'agit d'aguerir au milieu professionnel. Outre un accueil régulier de stagiaires et d'apprentis, l'Agence propose des commandes exploratoires à des ateliers de Master. En 2024 par exemple, les étudiants du Master 2 de l'IUL seront mobilisés sur les questions de mobilité, en lien avec l'Observatoire partenarial des mobilités.

### Les démarches innovantes, exploratoires et prospectives

Depuis plusieurs années, l'Agence a investi de façon approfondie la question des transitions et des 17 ODD. Ce travail à 360° a permis l'édition d'une série de 9 panneaux thématiques qui sera complétée en 2024 par un dixième panneau portant sur le cycle de l'eau.

L'Agence renouvellera ses approches, sur le fond comme sur le plan des méthodes, au travers de l'exploration de plusieurs sujets qui nécessitent approfondissement et partage partenarial : l'intelligence artificielle en urbanisme et aménagement ; l'approche systémique des modes de vie ; la primauté du vivant...

L'Agence envisage aussi une suite au jeu sérieux « Prospect'Us », dont l'usage au service de l'exploration des futurs a été plébiscité sur de nombreuses scènes ces dernières années. Sur la base des 9 figures issues de la démarche prospective 2040, ce nouvel outil visera à ludifier le corpus théorique propre à la phase d'atterrissage et de mise en perspective d'une réflexion prospective.



# Ouvertures à l'Europe et au Monde

**Responsable**

Sébastien Rolland

**L'Agence d'urbanisme œuvre pour ses partenaires en coopération à conserver une place à l'international pour Lyon et sa région métropolitaine. La situation mondiale au 1<sup>er</sup> janvier 2024 ne s'est malheureusement pas améliorée durant l'année écoulée avec même l'ouverture de nouveaux conflits. S'ajoute à l'éloignement d'une perspective de paix dans plusieurs régions du Monde, l'atteinte du record de l'année la plus chaude jamais enregistrée en 2023. Dans cette situation, l'enjeu est majeur de continuer de peser dans le concert des villes qui refusent le repli identitaire et le déni des crises environnementales qu'elles soient climatique, énergétique, sanitaire, de diversité biologique ou en encore d'accès aux ressources essentielles.**

## La coopération décentralisée au cœur des activités internationales

En 2023, l'Agence a accueilli une vingtaine de délégations étrangères et est intervenue sur une dizaine de destinations. En début d'année l'Agence a participé au déplacement du Maire de Lyon à Erevan avec des élus de la Ville et de la Métropole pour nourrir le contenu de la future convention liant nos deux agglomérations notamment en matière de développement urbain.

En Afrique, plusieurs missions ont été réalisées ; à Porto-Novo au Bénin sur la clôture de l'élaboration du plan Porto Novo Ville Verte et le début d'une coopération sur la question de la mise en œuvre de ce plan ainsi que sur la végétalisation. À Ouagadougou, Burkina-Faso, la coopération via la signature d'un contrat avec l'Union européenne a été mise en pause mais le lien avec nos interlocuteurs se poursuit de manière régulière. Le contact a été renoué à Addis-Abbeba également en 2023 pour dresser les nouveaux axes de coopération tels que le patrimoine, l'articulation du développement urbain en lien avec la réalisation de nouveaux corridors TC ainsi que la gouvernance de la Ville et le dialogue territorial. Au Maghreb, l'Agence a organisé un temps fort entre les universités lyonnaise et rabatise lors duquel une quarantaine d'étudiants ont réfléchi durant une semaine sur l'atterrissage du plan de mobilités sur quatre secteurs de l'agglomération Rabat-Temara-Salé. Ce workshop a concrétisé une attente forte à l'approche de la fin du programme de coopération avec Rabat Région Mobilité en 2025.

Une mission au Vietnam a été également conduite avec un double objectif. À Hanoi, l'Agence est intervenue, en lien avec la Métropole de Lyon à un séminaire de portée nationale sur la Ville Résiliente pour le compte de l'AFD devant l'ensemble des comités populaires du Vietnam. L'Agence a couplé à ce déplacement une mission à Ho-Chi-Minh Ville sur le thème de la révision du schéma directeur et notam-

ment la prise en compte de la rivière Saigon dans toutes ses dimensions. L'agence pourrait être resollicitée sur le sujet en 2024.

## L'accompagnement à la création d'outil d'ingénierie urbaine

En dehors de la coopération décentralisée, l'Agence a contractualisé avec des bailleurs, soit au sein de groupement soit seule, pour accompagner des collectivités qui souhaitent se doter d'outils d'ingénierie urbaine.

Lors de ces missions, l'approche n'est évidemment pas de répliquer le modèle français encore moins le lyonnais mais d'identifier, dans les forces et énergies locales, les ressources pour relever les défis urbains de ces villes, en très forte croissance et souvent bien démunies techniquement et financièrement pour y faire face. Exemples avec Lomé, Abidjan, Antananarivo, Ouagadougou.

En 2024, ce sujet de création de structure type Agence urbaine reste donc un axe de coopération avec Lomé, Bucarest voire d'autres villes et vraisemblablement encore sous forme de contrats.

## Plus que jamais l'Agence, une plateforme d'échanges avec d'autres villes en Europe pour le compte de ses partenaires

Les activités européennes vont en effet encore se renforcer en 2024 par une participation encore plus active lors d'échanges entre villes notamment au travers du réseau Metrex. Ce réseau a renouvelé son conseil d'administration fin 2023 et pour deux ans. L'Agence d'urbanisme a été reconduite aux côtés de représentants de sept autres villes européennes (Worclaw, Stuttgart, St-Sébastien, Bucarest, Gênes, La Haye, Birmingham) pour orienter les activités de ce réseau composé d'une cinquantaine de régions métropolitaines. Elle pourra également s'impliquer dans d'autres réseaux,







Eurocities et EMA notamment, sur des sujets qui intéressent ses partenaires. L'Agence de Lyon prendra en outre une part active dans le réseau national des agences en relançant, aux côtés avec des équipes de la Fnau et les agences impliquées, un « club international ».

### **Regards croisés sur le Monde ; nourrir une culture commune pour les acteurs de l'international**

Un temps d'échanges autour des questions d'interculturalité et de prospective conviant Clair Michalon et Sename Koffi Agbodjinou a été organisé en juillet 2023. Particulièrement apprécié, ce type d'évènement trouvera place en 2024 dont le thème reste encore à définir (les migrations, le dialogue territorial ailleurs...,).

Enfin, en 2024, l'Agence devra accompagner ses partenaires dans l'évolution de leurs organisations et de leurs stratégies. Depuis novembre 2023, la Métropole et la Ville de Lyon ont démutualisé leur service des relations internationales. Cela implique de revoir sa stratégie de déploiement à l'international et ses liens avec les différents acteurs et partenaires pour l'une des collectivités ; de créer un service et définir une feuille de route pour l'autre.

L'Agence s'attachera à accompagner ces deux démarches tout en restant disponible pour d'autres partenaires de l'Agence sur d'éventuelles sollicitations avec le souci permanent de répondre aux attentes en cohérence.

Directeur de publication : **Damien Caudron**  
Référente : **Natalia Barbarino** - [n.barbarino@urbalyon.org](mailto:n.barbarino@urbalyon.org)  
Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers  
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme



Agence d'**Urbanisme** de l'aire  
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23<sup>e</sup> étage  
129 rue Servient  
69326 Lyon Cedex 3  
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00  
[www.urbalyon.org](http://www.urbalyon.org)

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation  
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme